

Test de personnalité

« Bonne poire ou bonne pioche ? »

Mettez une croix dans la case devant chaque affirmation qui vous semble juste:

- Les logiciels OEM livrés avec votre ordinateur sont gratuits
- Les logiciels OEM livrés avec votre ordinateur sont obligatoires
- Il n'est pas besoin de prendre connaissance de leurs licences
- Les logiciels OEM sont identiques à leur version boîte
- Les logiciels OEM donnent droit aux mêmes garanties
- Les logiciels OEM sont plus avantageux
- Les logiciels OEM ne sont pas imposés, tout le monde peut les refuser
- Les logiciels OEM sont nécessaire au fonctionnement de votre ordinateur
- Les licences OEM durent aussi longtemps qu'un logiciel normal

Resultats :

Notez 1 point par case cochée et :

- Si vous avez 0 points, vous n'êtes pas dupe et refusez de payer jusqu'à 25% de plus pour des logiciels inutiles avec votre matériel.
- Si vous avez 1 point et plus, alors vous êtes comme la majorité des consommateurs, c'est à dire dans le flou total et prenez pour argent comptant les arguments des vendeurs et constructeurs.
La vente liée est toujours interdite en France. Le défaut d'information du consommateur, la non présentation de contrats et la publicité mensongère sont aussi sanctionnables. L'abus de position dominante pour imposer ses systèmes d'exploitation tout aussi illicite.
- Si vous avez un total de 9 points, vous pouvez retourner sur le stand Microsoft.

Si vous avez au moins 1 point ou pour toutes les réponses détaillées, connaître les manières de faire valoir vos droits et demander vos remboursements :

Rejoignez la liste DETAXE !

WiKi: <http://wiki.aful.org/GdTDetaxe>

Inscription a la liste: <http://www.aful.org/wws/info/detaxe>

Contact direct: detaxe@no-log.org

A ce jour, la « taxe » Microsoft est toujours de 25% et continue de soutenir illégalement un monopole avec votre argent.